

communiqué de presse

ANNUAIRE STATISTIQUE DU CANTON DE GENEVE : NOUVELLE EDITION

L'annuaire statistique 1988 vient de paraître. Réalisé et distribué par le Service cantonal de statistique (SCS)¹, cet ouvrage qui paraît chaque année à la fin du mois d'octobre est un recueil systématique et complet des statistiques disponibles sur Genève.

L'édition 1988 comporte 330 pages réparties en onze chapitres qui vont de *Territoire, météorologie à Elections et votations* en passant par *Population active, Emploi, Agriculture, Domaine bâti, Prix et consommation*, etc. De cette masse d'informations relatives au canton dans son ensemble et à ses communes, voici un coup d'oeil rétrospectif sur la décennie 1977-1987 :

Population : le canton comptait 361 775 habitants à fin 1987. En dix ans, la population genevoise a augmenté de 25 100 habitants, à un rythme plutôt irrégulier : augmentation annuelle comprise entre 4 900 (en 1982) et 1 300 (en 1987). L'évolution de la structure par âges traduit un *vieillessement par le bas de la pyramide des âges* : la part des jeunes - les moins de 20 ans - diminue fortement, passant de 24,9 % (fin 1977) à 21,9 % (fin 1987) tandis que celle des personnes âgées - 65 ans et plus - se stabilise à 13,1 %. Le groupe des personnes en âge d'activité - 20 à 64 ans - s'accroît en conséquence, sa part passant de 62,0 % à 65,0 % en dix ans. Cette évolution a trois causes principales :

- faible fécondité, qui entraîne le déclin du groupe des moins de 20 ans (83 800 en 1977, 79 100 en 1987),
- immigration de jeunes actifs, qui continue de renforcer les classes d'âges comprises entre 20 et 40 ans,
- effectifs passagèrement "creux" des générations qui atteignent l'âge de 65 ans, phénomène qui freine actuellement le *vieillessement par le haut de la pyramide des âges*.

Logement : en dix ans (années 1978-1987), 19 231 logements ont été construits dans le canton, soit presque 2 000 par an en moyenne, mais 2 846 ont été démolis. Compte tenu des transformations et des changements d'affectation, le gain réel se monte à 17 041 logements en dix ans.

Sur les 183 873 logements dénombrés à fin 1987, 31 314 (soit 17,0 % du total) sont des logements subventionnés, dont 23 111 HLM, 4 638 HCM et 3 565 HBM. Par commune, la proportion de logements subventionnés varie entre 0 % (Aire-la-Ville, Cartigny, Cologny, Hermance, Laconnex, Russin) et 70,7 % (Avully), 57,8 % (Puplinge), 56,6 % (Onex).

Véhicules en circulation : le nombre de véhicules à moteur s'est très fortement accru en dix ans; alors que la population du canton augmentait de 25 100 habitants, le nombre de véhicules à moteur (autos, camions, taxis, motos) s'accroissait de 67 500. Celui des autos augmentait à lui seul de 50 800, s'établissant à 188 600 à fin 1987. Le nombre de bicyclettes en circulation (y compris les vélomoteurs de moins de 50 cm³ de cylindrée, dont la vitesse ne dépasse pas 30 km/h) a en revanche diminué de 4 100 pour atteindre 100 500 à fin 1987. A cette date, pour cent habitants, on comptait 52 voitures et 28 bicyclettes.

./.

1. Annuaire statistique du canton de Genève, édition 1988 - Prix : 33 francs.

Commande : Service cantonal de statistique, case postale 36 - 1211 Genève 6 (tél. 87 67 07).



Transports publics genevois : en neuf ans (fin 1978 - fin 1987), le nombre de véhicules de traction des TPG (trams, trolleys, bus) est passé de 274 à 300, le nombre de passagers transportés de 55,1 millions à 85,0 millions. En 1987, chaque habitant du canton a, en moyenne, utilisé 235 fois les véhicules des TPG (ce chiffre est en réalité surestimé puisque les frontaliers et les visiteurs habitant hors du canton sont également utilisateurs des transports publics).

Finances : en 1986 (derniers chiffres disponibles), le **revenu cantonal** s'est élevé à 15,765 milliards de fr., soit 42 851 fr. par habitant en moyenne. La rémunération des salariés représente au total 10,152 milliards de fr., les revenus des indépendants 1,471 milliards et les revenus de l'entreprise et de la propriété 4,142 milliards. Au cours des derniers huit ans, la croissance annuelle du revenu cantonal par habitant s'est inscrite entre 4,3 % (en 1983) et 9,0 % (en 1985) et elle a toujours dépassé l'augmentation annuelle de l'indice genevois des prix à la consommation. Parmi les 180 849 **contribuables** imposés sur le revenu en 1987 (sans les non imposables et les imposés à la source), 177 ont déclaré un revenu supérieur au million de francs (ils étaient 87 dix ans auparavant). Parmi les 38 526 contribuables ayant été imposés sur la fortune, on comptait 3 842 "millionnaires" en 1987, contre 2 190 en 1977.